

le rééchelonnement de la dette devront être approchés avec souplesse.

29. Nous accordons une grande importance à ce que la préparation de la prochaine Conférence générale des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra à Paris en 1990, soit efficace et fructueuse.

Une stratégie renforcée de la dette pour les pays lourdement endettés

30. Même si, en matière d'endettement, nous avons déjà obtenu d'importants résultats, il reste encore de sérieuses difficultés à surmonter : dans beaucoup de pays, le service de la dette rapporté aux exportations demeure élevé, les moyens pour financer les investissements nécessaires à la croissance sont rares et la fuite des capitaux est un problème essentiel. Le rétablissement d'un environnement propice aux investissements est nécessaire pour maintenir un bon niveau de croissance sans excès d'endettement. Ces améliorations dépendent avant tout de la mise en oeuvre de politiques d'ajustement persévérantes et efficaces dans les pays débiteurs.

31. Pour toutes ces raisons, nous sommes fermement attachés à la stratégie renforcée de la dette appliquée cas par cas. Celle-ci comportera les mesures suivantes :

- les pays emprunteurs devraient mettre en oeuvre, avec l'aide du Fonds et de la Banque, des politiques économiques équilibrées, conçues notamment pour mobiliser l'épargne, stimuler l'investissement et rapatrier les capitaux;
- en complément de nouveaux prêts, les banques devraient accorder une importance accrue aux opérations de réduction de l'encours et du service de la dette, librement agréées et fondées sur des techniques de marché;
- le Fonds monétaire international et la Banque mondiale contribueront à une réduction substantielle de la dette en mettant en réserve une partie des prêts — programme;
- pour les transactions impliquant une réduction importante de la dette et du service de la dette, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale accorderont un financement complémentaire qui constituera un soutien mesuré au paiement des intérêts. À cette fin l'utilisation de comptes bloqués est agréée;
- la poursuite des rééchelonnements au Club de Paris et la flexibilité des organismes de crédit à l'exportation;
- le renforcement de la capacité des institutions financières internationales à soutenir

les programmes d'ajustement macro-économique et structurel à moyen terme et à compenser les effets négatifs des déficits à l'exportation et des chocs extérieurs.

32. Dans le cadre de cette stratégie :

- nous saluons les décisions prises récemment par les deux institutions en vue d'encourager la réduction de l'encours et du service de la dette et prévoyant pour cela des ressources adéquates;
- nous demandons instamment aux pays débiteurs de progresser rapidement dans la mise au point de programmes vigoureux de réformes économiques ouvrant la voie à des réductions de l'encours et du service de la dette conformément aux orientations définies par les deux institutions de Bretton Woods;
- nous encourageons les banques commerciales à adopter des approches réalistes et constructives dans leurs négociations avec les pays débiteurs et à conclure rapidement des accords financiers comprenant une réduction de l'encours et du service de la dette ainsi que des apports d'argent frais. Nous soulignons que les créanciers publics ne devraient pas se substituer aux prêteurs privés. Nos gouvernements sont disposés à revoir comme il convient leurs fiscalités, leurs réglementations et les règles comptables afin d'éliminer les obstacles aux réductions de l'encours et du service de la dette.

Environnement

33. Le monde a pris conscience de la nécessité de mieux préserver l'équilibre écologique, notamment en ce qui concerne les graves menaces pesant sur l'atmosphère, et pouvant entraîner, à l'avenir, des modifications du climat. La pollution de l'air, des lacs, des rivières, des océans et des mers; les pluies acides et les substances dangereuses; la rapidité de la désertification et de la déforestation sont autant de sujets d'inquiétude grandissante. Une telle dégradation de l'environnement met en péril les espèces et compromet le bien-être des individus et des sociétés.

Il est urgent de prendre des mesures pour comprendre et protéger l'équilibre écologique. Nous nous efforcerons, ensemble, d'atteindre notre but commun: préserver un environnement sain et équilibré, afin de réaliser nos objectifs économiques et sociaux et de remplir nos obligations envers les générations futures.

34. Nous recommandons vivement à tous les pays de donner un nouvel élan à la recherche scientifique sur les problèmes d'environnement, de développer les technologies nécessaires et de faire